

Options de financement de REDD+

Mars 2010

Un ensemble diversifié de sources, comprenant à la fois des options de marché et hors marché, pour le financement de REDD+¹ sera nécessaire pour que ce mécanisme remplisse tout son potentiel d'atténuation et de développement durable. Il faut allouer suffisamment de fonds et de ressources conformément à l'objectif de réduction de moitié du déboisement d'ici 2020.

Les forêts de nombreux pays en développement font face à une menace de dégradation et de destruction soutenue ou croissante. Sans soutien financier adéquat et régulier pour la protection et le maintien de ces écosystèmes d'importance capitale, de nombreux pays en développement sont souvent réduits aux seuls revenus que leurs forêts peuvent fournir aujourd'hui, dans de nombreux cas par l'exploitation du bois et le défrichement. Le déboisement et la dégradation détruisent environ 13 millions d'hectares de forêts tropicales par an, émettent près de 15% du total des gaz à effet de serre, menacent les moyens d'existence des peuples autochtones et des communautés tributaires des forêts partout dans le monde, et nuisent à la biodiversité, aux écosystèmes et aux services écologiques.

Créer une valeur économique pour les forêts sur pied permettrait de fournir durablement les incitations économiques nécessaires à la protection efficace des forêts tropicales et à la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière, tout en contribuant à l'amélioration des moyens d'existence des populations et au développement durable. Un ensemble diversifié de sources de financement de REDD+¹, à la fois de marché et hors marché, sera nécessaire pour que ce mécanisme remplisse tout son potentiel d'atténuation et de développement durable. Un financement hors marché est nécessaire pour renforcer les capacités nationales et investir pour la mise en œuvre. Les options de marché servent à atteindre le niveau nécessaire de ressources financières pour bien traiter le problème.

Financement préalable de REDD+

Lors des premières phases de REDD+, l'investissement public dans la préparation sera utile au démarrage. Un flot de financement spécifique est nécessaire et urgent pour appuyer les activités telles que l'élaboration de niveaux de référence crédibles, le développement de systèmes rigoureux et précis de suivi, le renforcement des institutions nationales, l'amélioration de la gouvernance forestière et la conception de programmes visant à canaliser les fonds vers les acteurs locaux. Ces ressources peuvent être générées de plusieurs manières, notamment à travers des aides officielles au développement, nouvelles et supplémentaires, et des approches de marché comme l'allocation d'une partie des revenus dans un système de quotas (*cap-and-trade*). À mesure que les pays se préparent à REDD+ et commencent à exécuter des activités de réduction des émissions, il faudrait peut-être des fonds publics supplémentaires pour financer d'avance la

¹ Nous appuyons un mécanisme qui englobe la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière (REDD), la gestion durable des forêts naturelles sur la base de critères environnementaux et sociaux stricts et d'une comptabilisation rigoureuse du carbone, la conservation des forêts naturelles existantes et la préservation des stocks de carbone y compris dans les zones aux taux de couverture forestière élevés et de déboisement faibles, le renforcement des stocks de carbone forestier par la réhabilitation/amélioration des forêts qui subsistent mais qui sont dégradées et l'augmentation de la couverture forestière par un boisement et un reboisement acceptables sur le plan environnemental.

mise en œuvre, tempérer les risques des premières actions, faciliter l'accès aux marchés des pays à haut risque et catalyser les investissements privés.

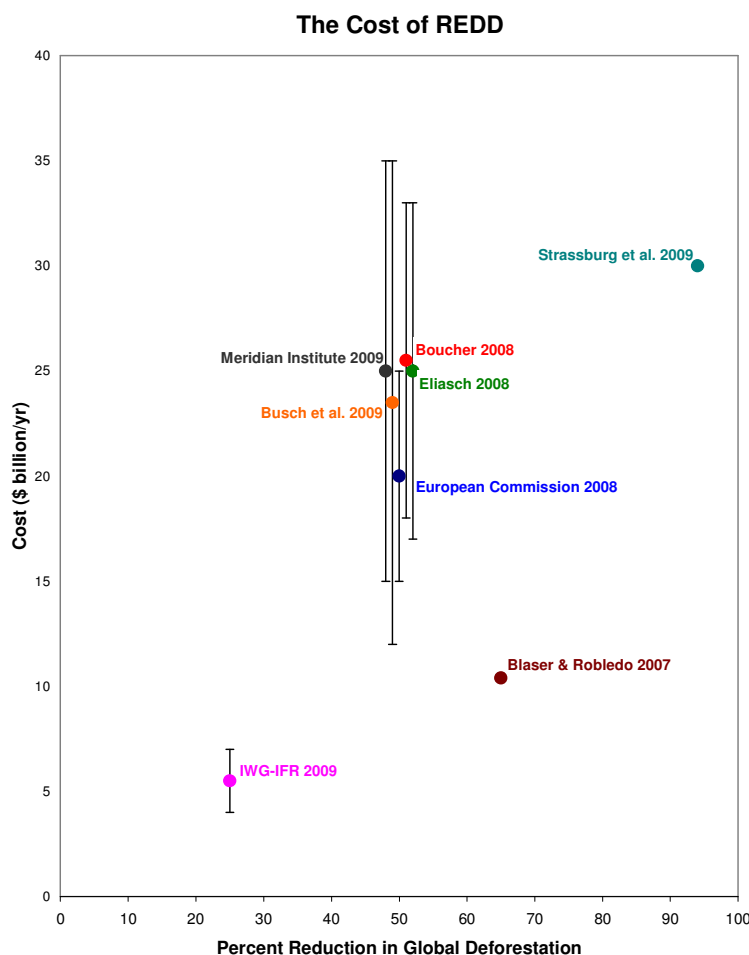


Figure 1 : Échelle de coûts estimés de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation forestière. Note : la plupart des estimations sont pour les réductions d'ici 2020, mais Eliasch Review considère des réductions d'ici 2030, le rapport de l'IWG-IFR considère les réductions de 2010 à 2015, et l'analyse de Busch et al. est une simulation historique pour la période 2000-2005. Le rapport de Meridian Institute examine les résultats des différentes études pour des réductions d'ici 2020 à 2030. Les références pour les chiffres présentés se trouvent à la fin de ce document.

trajectoire d'émissions qui maintienne le réchauffement climatique aussi bas que possible, à un niveau inférieur à 2 degrés Celsius.³

Financement à long terme de REDD+

Une fois que les pays ont la capacité de générer des réductions d'émissions conformes², les approches de REDD+ fondées sur le marché ont le plus fort potentiel de financement à grande échelle pour réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation mondiale, sur une période soutenue. Il faut clarifier dès le début du mécanisme de REDD+ que les pays auront accès au marché dès qu'ils ont la capacité de générer des réductions d'émissions supplémentaires, permanentes, et vérifiées comme conformes. Cette certitude d'avoir accès au marché est nécessaire pour motiver les pays à faire les grands investissements initiaux pour avoir des systèmes rigoureux de suivi, de rapportage et de vérification. Les crédits de REDD+ générés grâce à de telles méthodologies rigoureuses et vérifiables devraient être échangeables contre des réductions d'émissions d'autres secteurs. Dans un cadre global de réductions d'émissions ambitieuses, REDD+ peut et doit aider les pays industrialisés à assumer des objectifs de réduction d'émissions plus importants et ce plus tôt. Un cadre de REDD+ doit contribuer à une

² Pour se qualifier, les activités devraient être conçues pour garantir l'additionnalité, la permanence ainsi que des dispositions solides de suivi, de rapportage et de vérification.

³ Meinshausen, M., N. Meinshausen, W. Hare, S. C. B. Raper, K. Frieler, R. Knutti, D. J. Frame and M. R. Allen (2009). Greenhouse-gas emission targets for limiting global warming to 2°C. *Nature* 458: 1158-1163. (<http://www.nature.com/nature/journal/v458/n7242/full/nature08017.html>).

Les estimations de coûts les plus récentes pour réduire de moitié le déboisement se situent entre 12 et 35 milliards de dollars américains par an (voir Figure 1). Une partie substantielle du financement devra provenir de sources hors marché. Ce financement sert à mettre en œuvre les activités de préparation mentionnées ci-dessus et constituer un investissement préalable pour réaliser les premières réductions d'émissions et « amorcer la pompe » pour obtenir plus d'investissements privés. Il faut allouer suffisamment de fonds et de ressources conformément à l'objectif de réduction de moitié du déboisement d'ici 2020, ce que signifie que le financement se situera en haut de l'échelle des valeurs ci-dessus.

Statut actuel du financement de REDD+ dans la CCNUCC

Le texte de négociation actuel, produit par le Groupe de travail ad hoc de la CCNUCC pour une action de coopération à long terme (LCA) lors de sa huitième session à Copenhague (FCCC/AWGLCA/2009/17, Annexe I.G) comprend un espace réservé aux objectifs de réductions quantitatives d'émissions et aux objectifs de financement. Le texte expose une approche graduelle, comprenant des actions et des activités de démonstration basées sur des résultats. Il inclut également trois options potentielles d'apport de soutien financier : 1) un cadre de financement de REDD+ orienté par la décision globale de la Convention sur le financement, 2) un financement de sources flexibles pour les activités basées sur les résultats et/ou 3) un financement de sources existantes bilatérales et multilatérales. Ces trois options ne sont pas forcément incompatibles. Le texte actuel de négociation sur le financement (Annexe I.C) inclut des options de sources tant publiques que privées de financement. De manière similaire, le texte actuel de négociation sur les approches fondées sur les marchés (1bv - Annexe I.I) inclut des options d'approches de marché et hors marché. Par ailleurs, dans le cadre de l'accord de Copenhague, les pays « décident de poursuivre des approches variées, dont les possibilités d'utiliser les marchés pour améliorer l'efficacité économique et pour promouvoir les mesures d'atténuation ». Dans le cadre de l'accord de Copenhague, les pays développés se sont engagés à fournir 30 milliards de dollars sur les trois prochaines années pour l'atténuation, y compris REDD+, et pour l'adaptation dans les pays en développement.

Politiques de financement nécessaires de REDD+ sous la CCNUCC

L'objectif de REDD+ doit inclure des réductions quantitatives ambitieuses des émissions et des objectifs de financement. Les Parties devraient convenir de sources flexibles de financement de REDD+. Le financement engagé dans le cadre de l'accord de Copenhague doit être déployé immédiatement pour satisfaire la demande pour la préparation à REDD+ et démarrer les activités de démonstration. De plus, la promesse de quelques pays développés d'une enveloppe de 3,5 milliards de dollars pour financer REDD+ doit être remplie et renforcée. Il est essentiel que le financement de REDD+ dans le cadre de la CCNUCC apporte suffisamment de fonds d'avance pour démarrer le mécanisme et assure la mise en œuvre à long terme en combinant des sources de marché et hors marché. L'accès au marché doit être garanti pour que les pays puissent participer dès qu'ils ont la capacité de générer des réductions d'émissions additionnelles, permanentes et vérifiées comme conformes. La CCNUCC doit œuvrer à l'intégration de l'accès à ces sources flexibles de financement de REDD+.

Références pour la Figure

Blaser, J. & Robledo, C. 2007. Initial Analysis on the Mitigation Potential in the Forestry Sector. Prepared for the UNFCCC Secretariat. August.

Conservation International ~ Environmental Defense Fund
Natural Resources Defense Council ~ Rainforest Alliance ~ The Nature Conservancy
Union of Concerned Scientists ~ Wildlife Conservation Society ~ Woods Hole Research Center

- Boucher, D.H. 2008 Out of the Woods: A realistic role for tropical forests in addressing global warming. Union of Concerned Scientists, Cambridge, MA, USA. Available online at: www.ucsusa.org/REDD
- Busch, J., Strassburg, B., Cattaneo, A. Lubowski, R., Bruner, A., Rice, R., Creed, A., Ashton, R., & Boltz, F. 2009. Comparing climate and cost impacts of reference levels for reducing emissions from deforestation. *Environmental Research Letters* 4: 044006.
- Commission of the European Communities. 2008. Addressing the challenges of deforestation and forest degradation to tackle climate change and biodiversity loss: Impact assessment. Commission staff working document accompanying the Communication for the Commission to the European Parliament, the European Economic and Social Committee, and the Committee of the Regions, SEC(2008) 2619/2. Brussels. October.
- Eliasch, J. 2008. Climate change: Financing global forests (the Eliasch Review). London: Office of Climate Change, Government of the United Kingdom.
- Informal Working Group on Interim Finance for REDD+ (IWG-IFR). 2009. Report of the Informal Working Group on Interim Finance for REDD+ (IWG-IFR): Discussion Document. October 27.
- Meridian Institute (Zarin, D., A. Angelsen, S. Brown, C. Loisel, L. Peskett et C. Streck). 2009. Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation (REDD): an options assessment report. Meridian Institute and Government of Norway, Washington, DC, USA. Available online at: www.REDD-OAR.org
- Strassburg, B., R. K. Turner, B. Fisher, R. Schaeffer et A. Lovett. 2009. Reducing emissions from deforestation--The "combined incentives" mechanism and empirical simulations. *Global Environmental Change* 19:265-278.